



Transformation d'un cdd en cdi

Par **akassia**, le **22/02/2008** à **11:48**

J'ai signé un CDD dans une entreprise avec pour motif, le remplacement d'un salarié malade. Lorsque j'ai appris que ce salarié avait finalement été sorti des effectifs au bout de 9 mois, je me suis renseignée pour connaître ma situation.

J'ai alors appris que j'étais en CDI depuis un mois et cela grâce à une clause de mon CDD dont je n'étais absolument pas au courant. Il semblerait donc que mon CDD se soit automatiquement transformé en CDI sans qu'on m'ait consulté. Est ce possible ?

Que dois-je faire sachant que je n'avais pas l'intention de rester dans cette entreprise car mon salaire est trop faible et que l'entreprise ne veut pas l'augmenter.

Cordialement.

Melle Véronique B.